

Vous êtes appelés à élire vos représentants, chercheurs ou ITA, aux Commissions Scientifiques Spécialisées de l'Inserm à un moment où les recrutements de jeunes chercheurs sur postes sont de plus en plus rares ; ceci au profit d'une précarité grandissante menaçant l'équilibre scientifique des laboratoires et le devenir de la recherche publique en France.

Dans le même temps, de nouveaux dispositifs, visant ingénieurs et techniciens, sont annoncés dès cette année 2016 et pour 2017 (RIFSEEP, PPCR, Echelons accélérés supprimés, Mutualisation...). Ces mesures participent à générer inquiétude, mal-être des personnels et démotivation dans un contexte général dégradé notamment avec le gel du point d'indice depuis 2010.



Les candidats SGEN CFDT sont les **représentants d'un syndicat inter-catégoriel** qui s'investissent dans la défense collective et individuelle de tous les personnels, chercheurs, ingénieurs, techniciens et administratifs.

Les élus SGEN CFDT seront présents et s'impliqueront dans les missions des Commissions (recrutement, suivi des carrières chercheurs, évaluation, expertise...). Ils seront particulièrement vigilants face aux situations de restructuration, de suppression d'équipes consécutives aux évaluations de l'HCERES en lien avec les tutelles des structures.

Le SGEN CFDT et ses candidats s'engagent à défendre :

- Des **recrutements conséquents**, au-delà des 60 postes annuels sur 5 ans annoncés par le PDG Inserm, pour répondre aux réels besoins des unités et assurer une véritable relève. Cette nécessaire relève a été préconisée, devant le Conseil d'administration, par le Président du Comité d'évaluation de l'Inserm et recommandée par l'International Scientific Advisory report
- Le **remplacement de tous les postes « libérés »** et pas les seuls départs à la retraite
- La **création d'une « hors classe »** dans le corps des Chargés de recherche des EPST pour une meilleure attractivité
- Une **évaluation impartiale de l'activité des chercheurs** sur des critères clairs, justes et transparents, et qui ne considère pas comme déterminants majeurs l'impact factor et la capacité à lever des fonds, notamment lors des concours DR
- Un **suivi avec recherche de solution en lien avec le DRH** pour les chercheurs pressentis en difficulté lors des évaluations intermédiaires
- Le **maintien des évaluations des unités sur site** où il est important que directeurs et chefs d'équipes exposent leurs travaux et que les personnels soient entendus dans leur environnement professionnel et en présence d'élus « C », ingénieurs et techniciens. Ces comités de visite organisés par l'HCERES permettent, au travers de cet exercice majeur impliquant l'ensemble des personnels, de percevoir tous les aspects de la vie des unités (gouvernance, encadrement, état des locaux, conditions de travail, situations particulières...)
- Une **autre répartition des crédits accordés par les pouvoirs publics** : la majeure partie doit être attribuée aux unités sous forme de soutien de base avec une évaluation *a posteriori*. C'est la meilleure façon pour les structures de mener une recherche sur le long terme, fondamentale et indépendante, n'obéissant pas au seul critère de rentabilité économique ou aux effets de mode scientifique.



**VOTER POUR LES CANDIDATS PRÉSENTÉS
PAR LE SGEN-CFDT RECHERCHE EPST, c'est :**

- **Manifester votre opposition à une politique scientifique qui affaiblit la Recherche publique**, remet en cause l'existence des organismes de recherche, hors quelques sites dits « d'excellence », menace les statuts de ses personnels et précarise chercheurs, ingénieurs et techniciens
- **Revendiquer votre attachement à une Recherche publique** au sein de laquelle les EPST et les universités sont appelés à coopérer dans un partenariat équilibré et dont l'Unité Mixte de Recherche est la « brique » de base
- **Soutenir la défense individuelle ou collective**, tous statuts confondus, des personnels de la recherche.